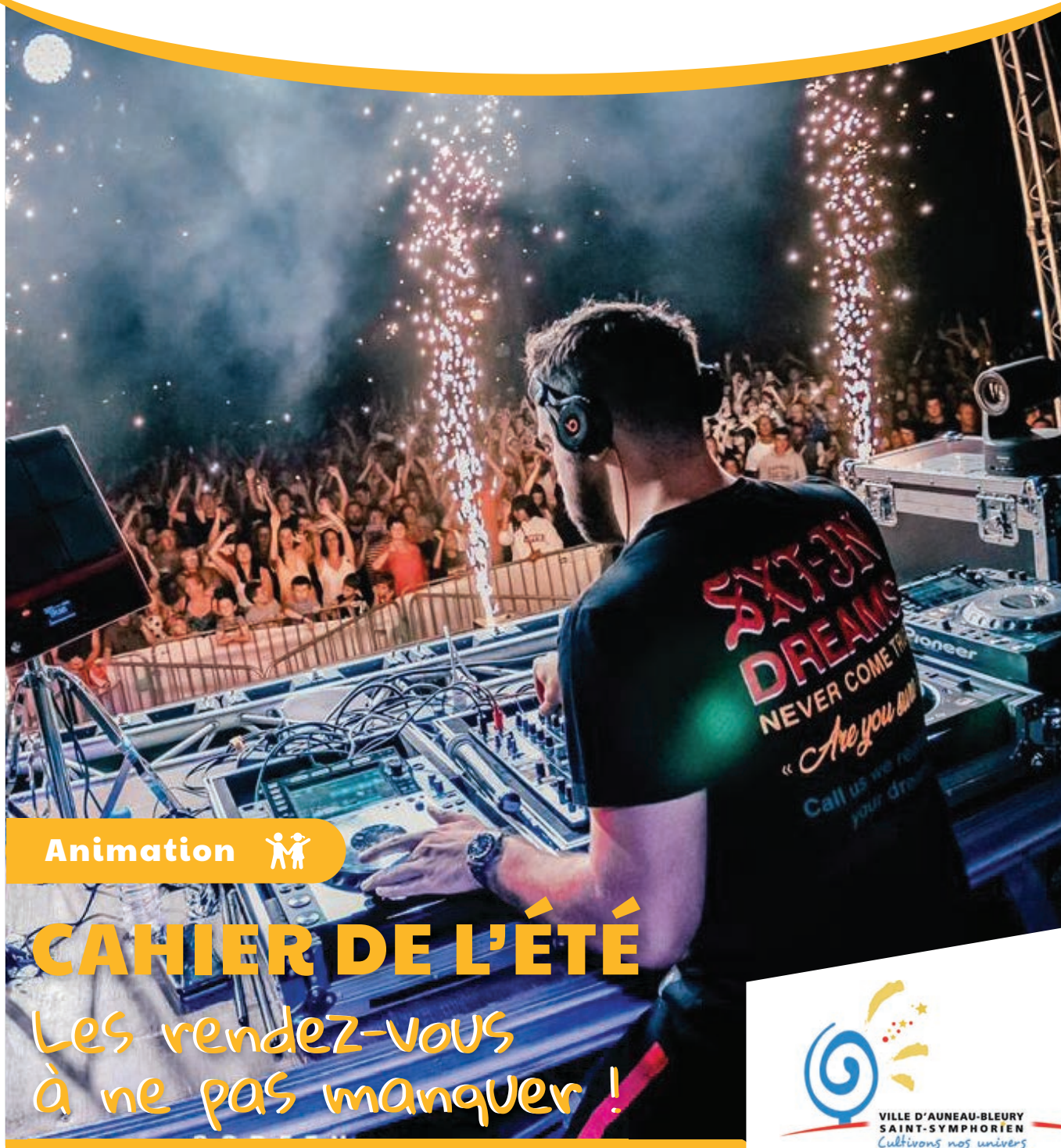


#28 ÉTÉ
2024

LE MAG

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYPHORIEN



Animation 

CAHIER DE L'ÉTÉ

Les rendez-vous
à ne pas manquer !

SOMMAIRE



Economie P.04
ZOOM SUR LE BUDGET 2024



Mon territoire et moi P.08
LES TRAVAUX DE LA PLACE DU MARCHÉ SONT LANCÉS !



Citoyenneté P.11
STOP AUX INCIVILITÉS !



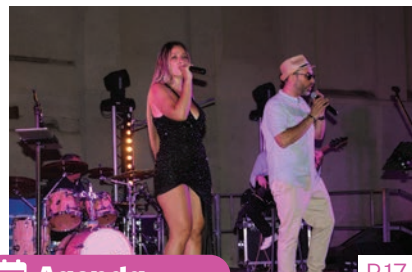
Santé-social P.12
INSERTION & PLAN CANICULE



Patrimoine P.14
L'HISTOIRE S'INVITE DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL



Sécurité P.16
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Agenda P.17
AGENDA JUIN-SEPTEMBRE



Animations P.18
CAHIER DE L'ÉTÉ



Retour sur P.20
LES CÉRÉMONIES DU 8 MAI



Travaux P.23
DES AMÉNAGEMENT PAYSAGERS AVANT L'ÉTÉ

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN LE MAG' • N°28 - ÉTÉ 2024

Mairie d'ABSS
Avenue Gambetta • BP90090
28702 Auneau-Bleury-
Saint-Symphorien Cedex

Tél. : 02 37 31 70 20
www.ville-ab2s.fr

Directeur de la publication
(hors Tribunes Libres)
Jean-Luc Ducerf

Charte graphique
Lemon Création • www.lemon-c.com

Rédaction
Maria Bistocchi, Emmanuelle
Legrand, élus, artistes et
associations

Crédits photos
Emmanuelle Legrand, Espace
Dagron, artistes et élus, Adobe
stock, iSotck et TheNounProject,
compagnies et artistes.

Impression
Topp Imprimerie • Gallardon

Distribution
Créatif Communication
diffusion Hanches

Dépôt légal
À parution
ISSN 2681-059X

Tirage
3 250 exemplaires



ÉDITO

de M. le Maire

Une équipe à votre écoute ...

Nous sommes au cœur de l'année et vivons pleinement les événements qui ponctuent **le 80^e anniversaire de la Libération**. Le 8 mai dernier, notre ville, berceau de la Voie de la Liberté, a donné le top départ de « l'Opération Mirror2024 », labellisée au niveau national. Des mois de préparation, de réflexion, d'échanges, de rencontres, pour enfin commencer cette belle aventure sur les pas des jeunes soldats qui ont sacrifié leur vie, nous permettant de vivre, aujourd'hui, librement.

Les associations organisatrices ont imaginé d'acheminer la Flamme de la Nation, portée par 36 jeunes, jusqu'aux Etats-Unis, en faisant escale au Royaume-Uni.

Plusieurs autres grands événements auront bientôt lieu pour fêter dignement cette période de l'histoire tellement riche et précieuse, qui nous rappelle instamment combien sont nécessaires les valeurs de respect et d'humanité.

Malgré cette évidence, nous avons à déplorer des incivilités permanentes qui coûtent cher à la commune. Des dégradations intolérables qui entâchent notre patrimoine.

Si la répression des actes de vandalisme est essentielle, il est encore plus important de sensibiliser la jeunesse à la culture, au « faire autrement ». **L'espace culturel Dagron regorge d'énergie et propose un « Cahier de l'été » dense avec de nombreux concerts, des activités diverses et variées, pour tous les âges et tous les goûts.**

Nous nous attachons à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre. La restructuration de la place du Marché se présente comme une véritable opportunité pour donner plus de vie à notre espace communal et le rendre encore plus attractif.



De nouveaux aménagements fonctionnels seront réalisés : des aires de jeux pour enfants, des terrasses pour les restaurants, des zones de repos ... permettant à la place de se transformer en un véritable lieu de vie, animé tout au long de l'année.

Cette rénovation ne se limite pas seulement à l'aspect esthétique, elle s'inscrit également dans une démarche de développement durable à travers, entre autres, l'absorption des eaux pluviales et la suppression des îlots de chaleur en développant la végétalisation.

Nous avons à cœur de rester à l'écoute de chacun. Des rencontres et de nombreux échanges avec les administrés, riverains et commerçants nous permettent d'avancer sur ce projet, sereinement et en bonne intelligence. Auneau-Bleury-St-Symphorien mérite un centre-ville où les habitants peuvent se rencontrer et profiter pleinement d'un espace où il fait bon s'attarder.

Parce que le maître mot de notre mandat reste la proximité, nous avons organisé un « Accueil des nouveaux arrivants ». C'est ainsi que les élus ont eu le plaisir de rencontrer une cinquantaine de personnes récemment installées dans la commune. Avec à la clé une présentation de l'ensemble des services et la remise d'un kit de « Bienvenue ». Bel instant appelé à se renouveler.

Les beaux jours reviennent, les réunions de quartier aussi ! Les élus vous invitent à des rencontres au mois de juin à Equillemont, à Auneau, et rue des Grais, à Saint-Symphorien.

Très bel été à tous !

Bien à vous
Jean-Luc Ducoff

Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



Budget

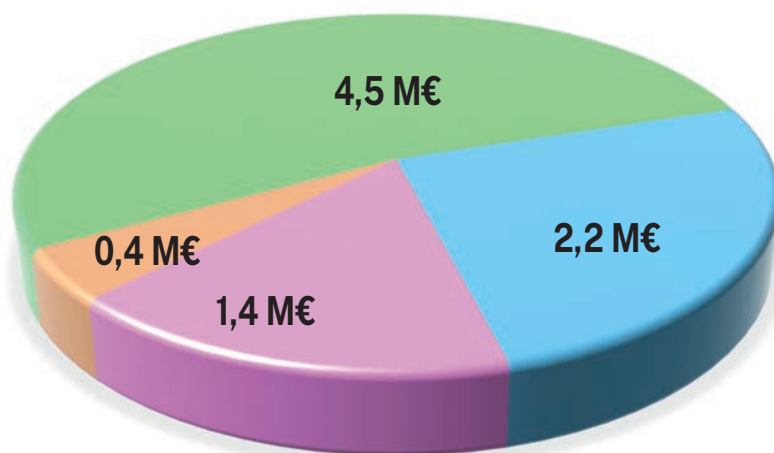
2024

FONCTIONNEMENT

8,5 M*€

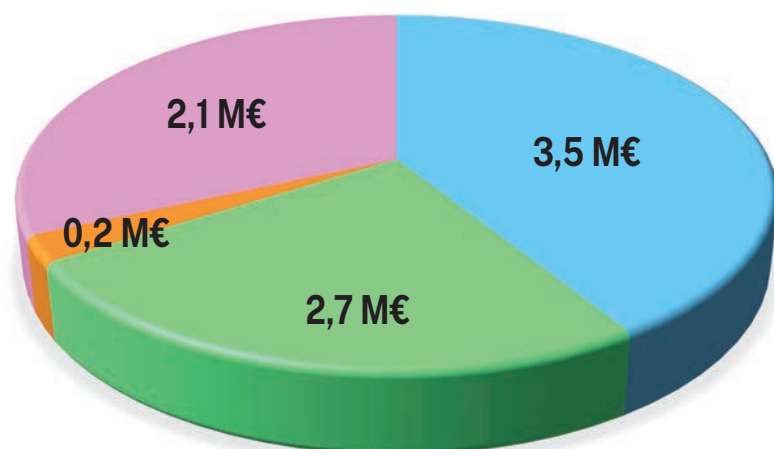
RECETTES

- Impôts et taxes
- Dotations de l'État & divers
- Résultat excédentaire 2023
- Produits de services



DÉPENSES

- Charges de personnel
- Dotations aux amortissements + autres charges
- Charges générales (eau, électricité, entretien des bâtiments ...)
- Charges financières



INVESTISSEMENT

4,9 M€

DÉPENSES



Bâtiments publics :

1,8 M€

Dojo-tennis, bâtiments publics, hôtel de ville, pôle social, réhabilitation étage graineterie, pôle musical, salle des fêtes d'Equillemont.

Dont 150 k**€ pour les bâtiments scolaires



Voirie, sécurité, éclairage public, équipements techniques et ADAP (mise en conformité pour

l'accessibilité des personnes à mobilité réduite) :

1,4 M€



Remboursement de la dette :

500 k€

Autres :

200 k€

Opérations d'ordre et dépenses imprévues



Grands projets : Revitalisation/Bourg-centre

500 k€



Patrimoine :

300 k€

Églises



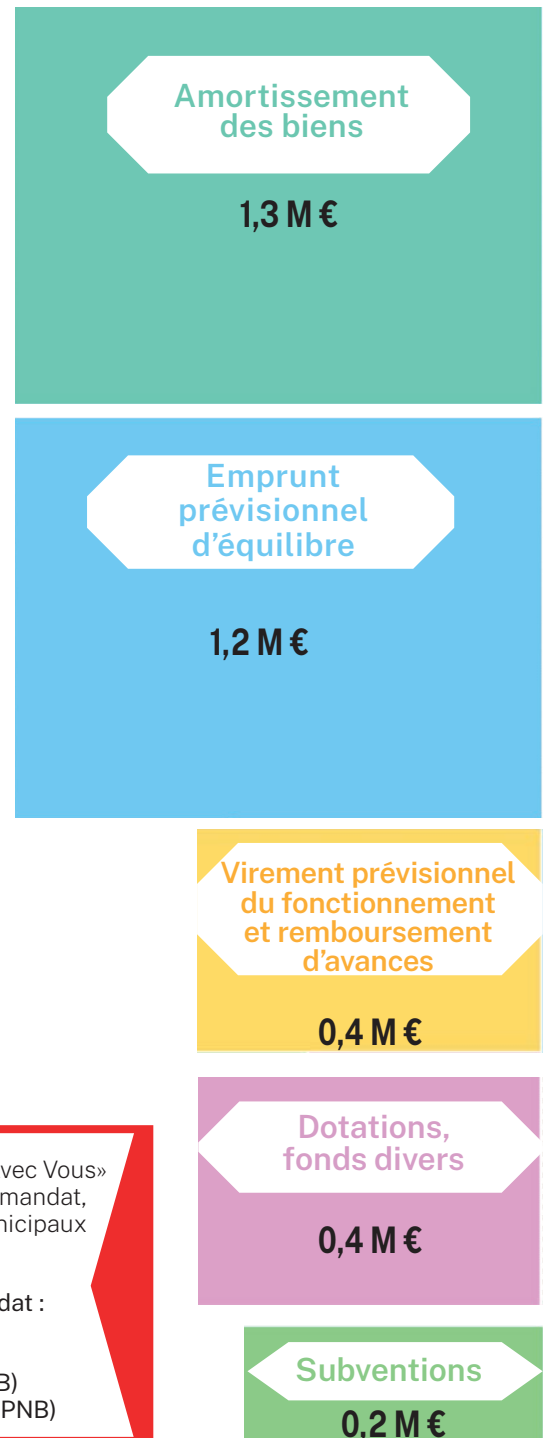
Aménagement du territoire :

200 k€

Étangs, espaces verts, mobilier urbain

RECETTES

+ 1,4 M € d'excédents reportés



Cette année encore, la promesse de vos élus «l'Engagement d'Être Avec Vous» est tenue ! Ceci grâce aux actions menées depuis le début de leur mandat, mais aussi à la vigilance, au travail et à la rigueur des services municipaux des Finances et des Marchés publics.

Taux cible inchangés pour 2024 et ce depuis le début du mandat :

13,56 % pour la taxe d'habitation

(résidences secondaires et logements vacants)

41,15 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

25,86 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

Économie



DES GRANDS PROJETS

Cette année encore, l'équipe municipale et les services communaux ont oeuvré pour penser, concevoir et réaliser les projets qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien. Certains de ces projets ont été réalisés ces derniers mois et d'autres verront le jour en 2024. Pour maîtriser au mieux le budget communal, un savant équilibre est constamment trouvé afin de permettre la réalisation des projets structurants pour la ville.

Réalisés ...



Travaux dans les écoles depuis 2021
1 M €



Pôle social
1,2 M €



Travaux de voirie et d'aménagement
2,7 M €

... et à venir !

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE



CRÉATION D'UN PARKING A L'ENTRÉE DU CENTRE-VILLE



UNE ACQUISITION QUI PERMET LA CRÉATION DE 40 PLACES DE STATIONNEMENT

En 2022, la commune a fait l'acquisition du site dit «Silly» au 21 rue Carnot. Cette parcelle de près de 2 300 m² offre de nombreuses possibilités pour la collectivité. Dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville et afin d'en favoriser l'accès aux visiteurs, clients des commerces et riverains, cette parcelle va être aménagée en parking de centre-ville.

40 places de stationnement sont créées.





RÉHABILITATION DE LA PLACE DU MARCHÉ :

Quelles sont les grandes étapes à venir ?

L'équipe municipale s'était engagée à promouvoir le bien-vivre ensemble au travers de ses actions. La réhabilitation de la place du Marché est un des projets phare qui permettra de tenir cet engagement. Poumon économique mais aussi culturel et social de la commune, la place du Marché ne répond plus aujourd'hui aux besoins de ses habitants et des utilisateurs. Datée, triste, trop minérale, insuffisamment végétalisée et trop éloignée de certaines exigences techniques et environnementales, où la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes est mise à mal...

Il est temps d'agir, de repenser cet espace et d'exploiter pleinement ses possibilités pour créer une véritable agora intergénérationnelle.

Pourquoi une nouvelle place ?

Les objectifs visés à l'issue du réaménagement de la place du Marché sont multiples et contribueront grandement à améliorer le cadre de vie.

- **Contribuer à l'embellissement** du cadre de vie.
- **Apporter plus de végétalisation** en ville pour :
 - **répondre** aux nouvelles exigences environnementales réglementaires,
 - **réduire** les îlots de chaleur, c'est-à-dire les zones minérales imperméables,
 - **améliorer** l'absorption des eaux pluviales pour diminuer les risques d'inondation, notamment rue Marceau située en contrebas de la place.
- **Sécuriser et faciliter la circulation mixte** : piétons, cyclistes et automobilistes.
- **Moderniser** et mettre aux normes les réseaux d'assainissement enterrés.
- **Rendre plus attractive** la place en optimisant les espaces, en les dotant d'aménagements multifonctionnels pour permettre :
 - plus de **convivialité**,
 - des espaces **ludiques**,
 - des zones de **repos**.
- **Créer une place haute spacieuse** qui accueillera d'agréables terrasses,
- **Favoriser l'accessibilité** des commerces aux personnes à mobilité réduite.

DES CONSULTATIONS À CHAQUE ÉTAPE

Le 15 avril, l'ensemble des habitants étaient conviés à se joindre aux membres du panel citoyen pour une présentation du projet de réhabilitation de la place du Marché. Une cinquantaine de personnes se sont ainsi retrouvées autour des élus et du cabinet Babylone retenu pour la réalisation de la nouvelle place.

Après une présentation du projet par Monsieur le Maire, l'aspect esthétique de la place ayant fait la quasi-unanimité, le débat a débuté avec quelques interrogations concernant l'utilité du projet. Monsieur le Maire a répondu en expliquant qu'une place de 40 ans nécessitait obligatoirement de nouveaux aménagements, ne serait-ce qu'en termes de voirie et de gestion des eaux usées. La municipalité a profité de son éligibilité au plan départemental « Bourg-Centre » (équivalent du plan national « Petites villes de demain »), pour concentrer dans un seul et même projet les travaux de nécessité et la réflexion sur l'attractivité de la place.



Les habitants présents à la réunion ont ensuite fait part de leurs inquiétudes, essentiellement sur le stationnement et l'accessibilité.

Sur la question du stationnement, les commerçants interrogatifs ont pu être rassurés par les options retenues. Ainsi :

- **50 places** de stationnement seront conservées dans l'hypercentre.
- S'ajoutent **40 places** créées rue Carnot,
- **90 places** au Champ de Foire,
- **43 places** au parking du silo à blé,
- **17 places** dans la ruelle parallèle au parvis de l'Espace Dagon,
- et **l'installation de supports à vélos.**

Concernant l'accessibilité, sujet central sur une place dont la déclivité d'un bout à l'autre est de 5 mètres, les réponses apportées ont également répondu aux inquiétudes.

Ainsi, à partir de l'Espace Dagon, l'accès sera totalement plat jusqu'à l'autre bout de la place. De l'autre côté, un accès PMR sera assuré par une large rampe à faible déclivité située le long de l'embranchement, jusqu'à la partie haute de la place.

Une douzaine de commerces, actuellement inaccessibles aux personnes à mobilité réduite, bénéficieront d'un accès PMR grâce à la réhabilitation de la place.

Une fois les inquiétudes initiales dissipées, la plupart des participants à cette rencontre ont continué à échanger avec les élus en fin de réunion.



Echange qui permet d'entrevoir que le projet rendra à la place du Marché une attractivité et une activité aujourd'hui déclinantes, ceci pour le plus grand profit des habitants et de notre commerce local.

Mon territoire et moi



Des fouilles lancées place du Marché avant le lancement des travaux

Le projet de réhabilitation de la place du Marché est une opération globale qui ne s'attache pas uniquement à revoir l'esthétique en surface.

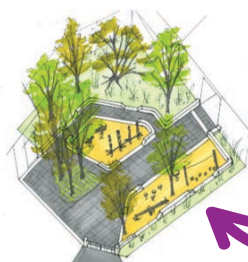
La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France réalisera des travaux de séparation des réseaux eaux usées/eaux de pluie.

En amont de la réalisation de ces travaux, la zone doit faire l'objet de fouilles archéologiques préventives réalisées par le Service Régional de l'Archéologie (INRAP)



De nouveaux espaces pour toute la famille

Création d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 5 ans à proximité de l'Espace Dagron



Qu'en est-il du marché hebdomadaire pendant la durée des travaux ?

En accord avec les commerçants, à partir du 5 juillet le marché hebdomadaire s'installera avenue Gambetta, à côté de l'Hôtel de ville.





AUX INCIVILITÉS

(NUISANCES SONORES : STOP AU BRUIT !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :



LES JOURS OUVRABLES

de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS

de 9h à 12h
et de 15h à 19h

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus également de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour leur concitoyens, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Il convient donc à chacun de prendre toutes les précautions nécessaires afin de respecter son voisinage.

Consultez
l'arrêté préfectoral



(DÉJECTIONS CANINES : LES RAMASSER N'EST PAS UNE OPTION

En matière de propreté, la commune a installé les équipements nécessaires pour que chacun puisse participer à la préservation de notre environnement et au maintien d'un cadre de vie propre et agréable.

En plus des 16 distributeurs de sacs pour les déjections canines installés sur l'ensemble du territoire, deux premiers canisites ont été mis en place à l'angle de la rue Roullier et place du Champ de Foire.

Maintenir l'espace public propre et mettre à disposition les outils pour que chacun soit acteur du bien vivre ensemble représentent un investissement important pour la commune.

Tout propriétaire ou possesseur d'un chien qui ne procède pas au ramassage des déjections de son animal est passible d'une amende de 135 €. Nous comptons sur le civisme de chacun pour enrayer le phénomène du « pas vu, pas pris ».



**C'est le montant
de la contravention
en cas de non ramassage
des déjections***

* Article R.541-76-1 du Code de l'Environnement - Article R.634-2 du Code Pénal

(ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Par arrêté du 7 juillet 2021, les habitants locataires ou propriétaires sont tenus d'entretenir les trottoirs ou, à défaut, un espace de 1,40m de large le long de leur façade et/ou mur de jardin :

**balayage des fleurs,
fruits, herbes, feuilles,
et leur évacuation afin
d'éviter d'obstruer
les regards d'eaux
pluviales.**

Le désherbage doit être réalisé sans recours aux pesticides.

Sont dispensées de cet entretien les personnes inscrites aux opérations de déneigement pour lesquelles les services techniques pourront alors intervenir sur demande.

Consultez
l'arrêté
municipal



POUBELLES COLLECTÉES = POUBELLES RENTRÉES !

Qu'il s'agisse de la collecte hebdomadaire des déchets ménagers ou de la collecte une semaine sur deux des bacs de tri, il vous est demandé de sortir et de disposer vos bacs de façon à faciliter leur ramassage par les agents de collecte.



Aussi, une fois la collecte effectuée, il est impératif que chacun puisse ranger ses bacs afin de libérer l'espace public et de désencombrer les trottoirs qui doivent rester praticables pour les piétons.

Chaque geste compte pour faciliter le quotidien de tous !



LA COMMUNE S'ENGAGE

auprès des acteurs pour l'insertion

Itinéraires 28, un précieux relai pour renforcer les équipes municipales

Depuis 2021, la commune travaille avec l'association Itinéraires 28. Avant la fusion avec Auneau, Bleury-Saint-Symphorien faisait déjà appel aux services d'Action Emploi depuis 2016.

« *Nous sollicitons régulièrement les services de l'association pour remplacer des agents au pied levé suite à des arrêts de travail de dernière minute et qui ne peuvent pas être remplacés en interne. La procédure est trop longue pour remplacer un agent pour une ou deux journées. Faire appel à Itinéraires 28 constitue un réel gain de temps pour la commune et une vraie opportunité.*

Nous faisons essentiellement appel à cet acteur pour le remplacement d'agents qui exercent dans le milieu scolaire. Légalement, nous sommes tenus de respecter un nombre d'agents présents afin d'assurer le maintien du service dans les meilleures conditions.

Outre de permettre aux agents titulaires de gagner en responsabilité en formant ces nouveaux collègues de quelques jours, cela nous permet également de profiter de ces périodes de remplacement pour rencontrer des personnes motivées qui peuvent, à terme, rejoindre durablement nos équipes ».

Jenna Laborie, Responsable des ressources humaines de la commune.



L'entreprise SATRI au service de l'insertion mais aussi du développement durable

Plus récemment, la collectivité a fait appel aux services de l'entreprise engagée SATRI, basée à Dreux, pour une mission de désencombrement des sous-sols de l'Hôtel de Ville.

Créée en 2008, l'entreprise est engagée dans la protection de l'environnement et dans l'inclusion sociale. Deux objectifs qui répondaient parfaitement au besoin exprimé par la commune qui était de désencombrer les locaux grâce à une main d'œuvre disponible rapidement, tout en pouvant recycler certains des matériaux et matériels stockés afin de leur offrir une seconde vie.

L'insertion de personnes parfois en décrochage qui souhaitent réintégrer le monde du travail est un contrat gagnant-gagnant pour ces travailleurs intérimaires qui découvrent des métiers et pour le service public qui joue pleinement son rôle.

ERRATUM

Dans l'article consacré au pôle social dans notre numéro précédent une erreur a été commise sur le numéro des services départementaux.

Merci de noter les numéros suivants :

Service social : 02.37.20.14.42

PMI : 02.37.20.14.71



CANICULE

S'inscrire sur le registre communal

PLAN CANICULE :

Pour répondre aux exigences du plan canicule 2024, la Préfecture d'Eure-et-Loir nous demande de recenser les habitants de plus de 65 ans, isolés, handicapés ou désireux d'être aidés en cas de forte chaleur.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur le registre communal peuvent le faire en contactant la mairie au 02 37 31 70 20 ou en complétant le formulaire ci-dessous.

Cette démarche d'inscription reste volontaire et facultative.

En cas d'alerte, nous communiquerons cette liste au Préfet, à sa demande et permettant ainsi l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Bien à vous
Jean-Luc DUCERF, Président du CCAS



PLAN CANICULE : ÉTÉ 2024

Coupon-formulaire à détacher et à retourner complété à la Mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Avenue Gambetta
Tél. : 02 37 31 70 20

Nom et prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / _____ N° de téléphone ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse _____

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom et prénom _____

N° de téléphone ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse _____

Autorise la mairie d'Auneau-Bleury-Saint Symphorien à transmettre mes coordonnées au Préfet d'Eure-et-Loir, pour permettre une intervention des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte canicule.

Fait à Auneau-Bleury-St-Symphorien, le ____ / ____ / _____

Signature :

Les informations ci-dessus recueillies constituent un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par les services municipaux. Les informations collectées seront communiquées aux services préfectoraux pour assurer l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte à la canicule ; elles seront conservées pour une durée d'un an. Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données et de rectification de celles-ci. Vous pouvez vous opposer au traitement ou demander sa limitation pour motif légitime. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour faire valoir vos droits, vous pouvez vous adresser au CCAS à l'adresse indiquée ou à son délégué à la protection des données à l'adresse dpo@recia.fr. Après nous avoir contactés, si vous estimez que vos droits sont méconnus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



LE PARCOURS DÉCOUVERTE DE BLEURY

finalisé en avril dernier

Il fait partie des trois parcours mis en place courant 2024 par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d’Île-de-France, compétente en matière de tourisme. Il vient ainsi compléter les huit parcours déjà présents sur le territoire.

Nicolas Loriette, historien chargé par la Communauté de Communes de réaliser ce beau projet, a conçu pour cette promenade pas moins de quatorze panneaux ayant comme fil conducteur «**Bleury dans les années 30**».

Afin de documenter ce parcours, de nombreux supports ont été fournis par l’Association de Protection du Patrimoine de Bleury-Saint-Symphorien (APPBS) dont les membres ont activement participé au projet.

Ce chemin balisé permet de découvrir le cœur de Bleury et du Gué de Bleury.

On part ainsi à la découverte de l’église Saint Martin, de l’ancienne Mairie, des lavoirs, etc. Le parcours raconte la vie quotidienne du village à cette époque : travaux dans les champs, métiers anciens et temps forts de la vie locale notamment à travers «la passée d’août».

Des souvenirs d’habitants, collectés par l’APPBS, viennent ponctuer le parcours.

La commune d’Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, en lien avec les associations locales, s’est portée candidate auprès de la Communauté de Communes pour la réalisation d’un parcours découverte sur le secteur d’Auneau, en souhaitant également qu’un projet ultérieur puisse voir le jour à Saint-Symphorien.

*Bleury dans les années 30
ou comment donner vie à
Un patrimoine immatériel*

Au-delà de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel, la mémoire collective, résultant des souvenirs communs d’une collectivité, constitue également un patrimoine précieux qui favorise le sentiment d’appartenance et participe du bien-vivre ensemble.

Après la restauration de l’église Saint-Martin de Bleury à laquelle elle a pris une part active pendant plus d’une décennie, l’APPBS vous propose de plonger dans la vie du village pendant les années 30.

Les commentaires figurant sur les pupitres qui jalonnent cette promenade dans l’histoire de Bleury résultent de la documentation rassemblée par l’APPBS mais aussi des souvenirs recueillis auprès de nos «anciens» en 2006 et 2007.

« Nous remercions nos adhérents les premiers à avoir cru en ce projet, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d’Île-de-France qui l’a financé et les élus de notre commune pour leur soutien. »

C. CAGNIEUL,
Présidente de l’APPBS

80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION :

Que s'est-il passé à Auneau ? Patrick Piat nous le raconte !

Au début de cette année 1939...

À Auneau comme ailleurs, personne ne s'attendait vraiment à cela.

On savait évidemment que les relations internationales se dégradait de jour en jour, mais ça ne prouvait tout de même pas que la France se jetterait dans un nouveau conflit, 23 ans après la « der des ders » en 1918...

Tout s'écroula brusquement le 1^{er} septembre, un vendredi quand la sirène retentit ! Tous avaient compris... la mobilisation générale venait d'être décrétée, Auneau se vida peu à peu de sa jeunesse...

En mai 1940, les troupes allemandes entrent en Hollande et en Belgique, dans le ciel d'Auneau, on voyait passer des escadrilles d'avions en direction de l'Ouest, qui allaient jeter leurs bombes sur Châteaudun.

Dans les écoles on parlait de la guerre tous les jours, on expliquait aux enfants comment se protéger des bombes et comment se servir d'un masque qui devait garantir des gaz asphyxiants !

Au printemps 1944, à l'écoute de radio Londres, l'espoir d'un débarquement allié redonnait de l'optimisme à tous ceux qui depuis quatre années attendaient le moment où ils pourraient agir et se battre, pour enfin vivre libre.

À Auneau, comme à Denonville des groupes de résistants se forment.

Le docteur Carlotti, un médecin pas ordinaire, dévoué envers les plus démunis et toujours disponible, un médecin qui n'accepte pas la défaite, est le premier contact de Maurice Clavel et de Silvia Montfort venus en Eure-et-Loir pour unir les différents groupes de résistance.

Dans sa Simca 5 rouge, au plus proche des combats, il opérait les blessés à la lueur des lampes de poche...

Désiré Klein, le fils du secrétaire de mairie d'Auneau, Gaëtan Brice, Mathurin Ledrogo, Roger Nollet, Roland Lechalard, Julien Guyot et bien d'autres... vont alors se tenir prêts à prendre les armes !

Enfin, le 5 juin vers 22h, un message de la radio BBC passe le message suivant : « Blessent mon cœur d'une langueur monotone » qui annonce le débarquement dans les prochaines vingt-quatre heures, et puis ce message qui restera aussi dans les annales : « Il est sévère mais juste » ces mots qui permettent à la résistance d'intervenir dans la bataille la nuit même.

Le groupe d'Auneau participera à plusieurs parachutages d'armes, transport et stockage de ces armes dans la buanderie de l'hôtel de l'Europe, rue de la Résistance... Mais aussi au sabotage de la voie ferrée entre Orsonville et la gare d'Auneau, destruction de poteaux téléphoniques, de la draine de la gare...

Patrick Piat, historien local, retrace dans son livre « **Occupation - Résistance - Libération - Été 1944** » l'histoire d'Auneau, de son occupation jusqu'à sa Libération en 1944. Un ouvrage inédit ponctué d'illustrations, de témoignages et de documents historiques.

Pour découvrir l'histoire d'Auneau à cette époque, vous pouvez contacter Patrick Piat pour vous procurer cet ouvrage en édition limitée au prix de 20 €.

Contact : 06 43 82 18 66



Sécurité



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit tranquille !

Préparer son départ, c'est mettre toutes les chances de son côté pour profiter pleinement des vacances. Inscrivez-vous à l'opération «Tranquillité vacances» et partez serein !

L'opération Tranquillité vacances : De quoi s'agit-il ?

Vous partez bientôt en vacances ? Pour limiter le risque d'être cambriolé, vous pouvez vous inscrire à l'opération «Tranquillité vacances». Les services de la gendarmerie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Comment bénéficier du dispositif ?

Pour s'inscrire, rendez-vous à la brigade de gendarmerie de la commune au plus tard deux jours avant la date de votre départ en vacances, munis du formulaire d'inscription complété.

Lors du dépôt de votre demande, la saisie informatique de vos données permet d'avertir immédiatement les patrouilles que votre domicile a rejoint le dispositif.

Celui-ci est téléchargeable sur : www.interieur.gouv.fr.



BRIGADE DE GENDARMERIE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

La brigade de gendarmerie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien vous accueille
34 Rue Aristide-Briand

du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 18h
le dimanche
de 9h à 12h et de 15h à 18h

02 37 31 70 19

En dehors de ces horaires, composez le 17 !

Votre Police Municipale se dote d'un nouveau véhicule !

Afin d'améliorer la qualité du service de la Police Municipale, la Commune a investi dans un véhicule moderne et parfaitement équipé qui permet à l'équipe d'assurer ses missions dans les meilleures conditions.



Montant de l'investissement
25 950 €



JUIN

> JUSQU'AU 25 JUIN

Exposition « Jeux de bistrot et jeux forains »

📍 Espace Dagon

> SAMEDI 1^{ER}

Braderie de livres

📍 Médiathèque Désiré-Klein

De 10h à 12h et de 14h à 17h

> SAMEDI 8 À 10H

Atelier sur l'Art

📍 Espace Dagon

Par Laurent GRÉVY.

> MARDI 11 À 11H

Commémoration

📍 Mémorial des aviateurs

Rue de Chartres/Rue Jean-Jaurès

> SAMEDI 15 À 11H

Atelier culinaire

📍 Espace Dagon

Par Charlotte BLONDEL.
Sur inscription.

> DIMANCHE 16 DE 14H À 22H

Faites de la musique

📍 Esplanade de l'Espace Dagon

Pour s'inscrire :
rodolphe.perroquin@ville-ab2s.fr

> MERCREDI 26 À 10H

Bébés lecteurs

📍 Médiathèque Désiré-Klein

De 0 à 3 ans. Sur inscription.

> MERCREDI 26 À 14H

Animation réalité virtuelle

📍 Espace Dagon

À partir de 12 ans.

> SAMEDI 29

Cinémobile

📍 Esplanade de l'Espace Dagon

JUILLET

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ANIMATIONS ESTIVALES DANS LE CAHIER D'ÉTÉ PAGES 18 ET 19

> DU 3 JUILLET AU 28 AOÛT

Exposition « Jeux Olympiques »

📍 Espace Dagon

> DIMANCHE 14 À 16H

Concert

📍 Grange Marchand près des étangs

Quintette de cuivres romantiques de l'ensemble «Cercle de l'harmonie»

> SAMEDI 20 À 20H30

Cinémobile

Animation spéciale «Il va y avoir du sport»

AOÛT

> DU 19 AU 23 DE 14H À 17H30

Animations sportives

📍 Auneau

Animation gratuite proposée par le Département, pour les enfants nés entre 2007 et 2014. Sur inscription.

> JEUDI 29 À 19H

Concert

📍 Église Saint-Etienne d'Auneau

Ensemble Discantus avec le programme « Un chemin d'étoiles » (chants pélerins).

> SAMEDI 31 À 19H

Concert

📍 Salle Bernard-Chateau

Ensemble Alla Francesca en quatuor. Chansons médiévales ou jouées aux instruments.

SEPTEMBRE

> SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

Forum des associations

📍 Salle Patton

Le samedi 7 de 10h à 13h

📍 Foyer culturel d'Auneau

Le dimanche 8 de 14h à 18h

> DU 4 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE

Exposition

«Résistance et Libération»

📍 Espace Dagon

Exposition dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération

> SAMEDI 14

Cinémobile

> SAMEDI 21

Journées Européennes du Patrimoine

📍 Jardin de la Préhistoire

Infos sur : www.ville-ab2s.fr

> SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

Exposition philatélique

📍 Salle omnisports «Les Célestins»

Exposition sur la Libération et la Seconde Guerre mondiale, avec reconstitution en Playmobil.

> DIMANCHE 22

Alnéo Run

📍 Ancien boulodrome - Auneau

Course pour le patrimoine. Sur inscription.

> DIMANCHE 29

Saint-Côme « 80^e anniversaire de la Libération »

📍 Coeur de ville d'Auneau

De 8h à 18h : Vide-greniers, braderie de livres, ateliers, fête foraine, etc.



CAHIER DE L'ÉTÉ

Les rendez-vous à ne pas manquer !

**05
07**

DJ ADRIEN TOMA

Vendredi 5 juillet à partir de 20h
Esplanade de l'Espace Dagron

Pour bien débiter l'été, nous vous donnons rendez-vous pour
3h de show !!!

À 20h - Première partie de Benkay & Smoove boi

À 21h - 2h de mix par Adrien TOMA



**06
07**

ATELIER MUSICAL

Samedi 6 juillet de 14h à 17h
Espace Dagron

Atelier gratuit à destination des enfants à partir de 7 ans.
Gratuit - Sur inscription



Infos

Espace Dagron

Tél. : 02 37 91 90 90
dagron@ville-ab2s.fr

Inscriptions

www.ville-ab2s.fr

BUBBLE FOOT, ARCHERY TAG & BORNES IPS



Samedi 16 juillet de 20h30 à 22h30

Stade Marc-Héron

06
07

Réunissez les sportifs de votre quartier sur le stade d'Auneau et composez l'équipe qui remportera le tournoi ! À partir de 7 ans. Animation familiale

10 & 17
07



MÉDIATHÈQUE MET SES CLAQUETTES

De 15h à 17h30 : lecture, jeux, dessins, activités

Étangs d'Auneau le 10 juillet

Stade de la Rochefoucault à Saint-Symphorien le 17 juillet

Gratuit, sous la responsabilité des parents. Les sessions peuvent être annulées en cas de mauvais temps.

ATELIER INITIATION

Montage d'un spectacle son et lumière

Samedi 13 juillet de 14h à 18h

Esplanade de l'Espace Dagron

13
07

Rejoignez-nous en coulisse et venez participer au montage du spectacle du 13 juillet. À destination des adolescents de 15 à 17 ans. Sur inscription.

13
07

FÊTE NATIONALE

Samedi 13 juillet

Esplanade de l'Espace Dagron

19h : Apéro-Bal / Concert

22h : Distribution et

Retraite aux flambeaux

23h : Feu d'artifice aux étangs d'Auneau



STREET ART

Samedi 20 juillet

Esplanade de l'Espace Dagron de 10h à 12h

Stade Marc-Héron de 14h à 17h

20
07

Réveillez le créatif qui sommeille en vous et venez participer aux ateliers de street art proposés le samedi 20 juillet. Rendez-vous de 10h à 12h pour les 7-11 ans et de 14h à 17h pour les 12-25 ans. Gratuit sur inscription.

Zoom sur



ÇA S'EST PASSÉ ICI

à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Le 8 mai dernier, nous vous donnions rendez-vous pour les traditionnelles cérémonies commémoratives à Auneau puis à Saint-Symphorien.



Cérémonie au cimetière d'Auneau



Cérémonie au monument Patton de St-Symphorien

Notre commune a vécu un moment exceptionnel à l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, grâce à l'Opération Mirror 1944-2024, lancée sous le haut patronage du Président de la République Emmanuel Macron. Allumée sous l'Arc de Triomphe, la Flamme du Soldat inconnu, portée par 36 jeunes Français, a parcouru le chemin de la Voie de la Liberté puis a traversé la Manche puis l'Atlantique pour briller au cimetière d'Arlington en Virginie.



Jamais depuis le 11 novembre 1918, la Flamme du soldat inconnu n'avait quitté le territoire français. Grâce aux organisateurs de cette épopée «Flamme de la Liberté», 36 jeunes sélectionnés ont accompagné la flamme dans les pas des soldats américains et britanniques, à peine adultes eux aussi, morts pour la libération de la France, pour rejoindre le continent américain.

La commune, site de la première borne de la Voie de la Liberté créée par le sénateur Guy de la Vasselais alors Maire de Saint-Symphorien, était naturellement la première étape de ce long périple.





Retour sur une cérémonie d'exception où devoir de mémoire, transmission et partage étaient à l'honneur.

20:00

Début de la cérémonie qui s'est déroulée en présence de M. le Président du Sénat Gérard LARCHER, M. le Ministre délégué en charge du logement Guillaume KASBARIAN, M. le Préfet d'Eure-et-Loir Hervé JONATHAN, Mme la députée Véronique de MONTCHALIN, M. le député Luc LAMIRAULT, MM. GUERET et PIEDNOIR sénateurs, M. le vice-Président du Conseil Départemental Stéphane LEMOINE.

Mme Helen PATTON, petite-fille du Général Patton, accompagnée de son fils a également pleinement participé à cette cérémonie.

Les présidents des associations organisatrices, qui accompagnaient l'ensemble des jeunes dans cette épopée : Comité de la Voie de la Liberté, Général Leclerc de Hauteclocque, le Souvenir Français, le Serment de Koufra étaient présents.

Les quelque 300 personnes venues assister à l'événement ont accueilli les jeunes porteurs de la Flamme de la Nation portée depuis Paris.

À leur arrivée, une vive émotion s'est emparée de la foule devant le recueillement et la dignité avec lesquels ces jeunes ont ravivé un pan essentiel de l'Histoire qui a tant marqué notre pays et notre commune.

Anciens combattants, porte-drapeaux, élus locaux et nationaux ont ainsi pu assurer un passage de témoins à cette nouvelle génération de jeunes qui ont sillonné le territoire afin de préserver le devoir de mémoire.



Arrivée des officiels et des jeunes avec la Flamme de la Nation



Dépôt de la flamme devant la borne de la Voie de la Liberté



Discours de M. Gérard LARCHER ...



... devant l'assemblée nombreuse

Qu'est-ce que l'opération Mirror 1944-2014 ?

Dans le cadre de la commémoration du 80^e anniversaire du débarquement de Normandie, les organisateurs de la Flamme de la Liberté ont imaginé acheminer physiquement la Flamme de la Nation Française aux États-Unis en faisant une escale au Royaume-Uni.

Le projet était de déposer la Flamme sur la tombe des soldats inconnus dans le cimetière militaire d'Arlington en Virginie. Cette démarche a pour objectif d'apporter la reconnaissance de la France à ses deux alliés car sans leur engagement nous n'aurions pu recouvrer notre liberté. Le prélèvement de la Flamme du Soldat Inconnu a eu lieu le 8 mai à 18h puis a été acheminée jusqu'à St-Symphorien par 36 jeunes sélectionnés dans les 8 départements traversés par la Voie de la Liberté. Ils ont effectué 915 km. Ils ont rejoint Portsmouth par voie maritime pour arriver à Southwick-House. Ils ont traversé l'Atlantique à bord du Queen Mary 2 jusqu'à New York. Ils ont pris ensuite la route en direction du cimetière militaire d'Arlington en Virginie. Durant la totalité du trajet la Flamme est restée allumée. Le retour en France a eu lieu le 6 juin.

21:00

La cérémonie s'est poursuivie au monument américain de la 3^e armée où Helen PATTON, après avoir pris la parole pour remercier les élus présents, a entonné à cappella l'hymne américain.

Prise de parole d'Helen PATTON et chant de l'hymne américain



Fin de la cérémonie spéciale «Opération Mirror 1944-2014»



22:00

Après une cérémonie ponctuée de discours et lectures poignantes, les invités se sont réunis à la Salle Patton de Saint-Symphorien où la soirée s'est poursuivie par une remise de médailles et du livre de M. PIAT "Auneau-Bleury-Saint-Symphorien occupation résistance libération été 1944 " offerts par la commune aux autorités et personnalités investies dans ce projet.

M. le Maire, et à travers lui les élus de la commune, a eu le privilège d'être récipiendaire d'une médaille du Sénat, remise habituellement aux chefs d'État. M. le Président du Sénat a précisé au cours de son discours, qu'une commune est «une petite République». Puis à son tour, M. le Ministre délégué en charge du logement a remis une médaille à M. le Maire. De beaux hommages rendus aux élus pour leur dévouement. Les différents intervenants ont salué l'investissement et le travail fournis par tous, contribuant à la réussite de cette première cérémonie anniversaire.

Une scène de théâtre interprétée par des jeunes et des membres de l'Association Bienvenue a clôturé les discours de cette soirée. Les élus, les jeunes et les administrés ont pu échanger dans une ambiance très conviviale.

Remise de médailles et cocktail à la Salle Patton



Remise de médaille de G. LARCHER à M. le Maire



Remise de la médaille de la commune et du livre de M. PIAT par M. le Maire à M. le Préfet



Scène de théâtre proposée par l'Association Bienvenue





ZOOM SUR:

Les derniers aménagements paysagers

LE ROND POINT JEAN-MOULIN RÉAMÉNAGÉ À LA FAVEUR DU 80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION.

Inauguré en 2019, le rond-point Jean-Moulin à Essars est le théâtre régulier de cérémonies commémoratives.

Les agents communaux des Espaces verts ont réaménagé les abords de la Croix de Lorraine qui domine le rond-point, avec le portrait de Jean Moulin, sur le rond-point d'Essars, et les monuments commémoratifs autour de la borne de la Voie de la Liberté.



LE JARDIN DU PÔLE SOCIAL FAIT PEAU NEUVE !

Après l'ouverture au public du Pôle social en janvier dernier, les agents des espaces verts ont commencé l'aménagement paysager du jardin qui avoisine le bâtiment.



Tribunes libres

TRIBUNE LIBRE L'ENGAGEMENT D'ÊTRE AVEC VOUS

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.



TRIBUNE LIBRE NOUVEAU CAP POUR NOTRE COMMUNE

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.

TRIBUNE LIBRE ENSEMBLE POUR AGIR

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

DJ SET

ADRIEN
TOMIN



EN PREMIERE PARTIE

20h
Benkay
&
Smooove boi

VENDREDI 5 JUILLET - 20H/23H
Esplanade de l'Espace Dagron - Place du Marché

ESPACE DAGRON

2-4 place du marché - 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
Tél. : 02 37 91 90 90 - dagron@ville-ab2s.fr

